



Les personnes libérées sous conditions.

Par **Louloute19**, le **13/06/2010** à **14:15**

Bonjour,

je souhaiterais savoir si les personnes en liberté conditionnelle sont encore considérées comme écrouées ou non? Et à quel moment se déroule la levée d'écrou?

Je vous remercie par avance.

Par **Cabinet SAYAGH**, le **17/06/2010** à **12:43**

La levée d'écrou et la réalisation matérielle de l'ordonnance de mise en liberté par le Juge.

ainsi, la personne qui a été placée sous contrôle judiciaire ou en liberté conditionnelle a forcément fait l'objet d'une levée d'écrou.

Par **Louloute19**, le **19/06/2010** à **21:27**

Est ce la même chose pour les personnes sous surveillance électronique? Par ailleurs, je suppose donc que les personnes étant dans les quartiers de semi-liberté sont encore écrouées.

Je vous remercie par avance.